

Budget 2026 et
PDI 2026-2035

Faits
sillants



Montréal, au cœur de vos priorités



Table des matières

Mot de la mairesse	4
Mot du président du comité exécutif	6
Mot du directeur général	8
1. Les priorités du budget	11
Budget 2026 et PDI 2026-2035 : Montréal, au cœur de vos priorités	12
Gestion rigoureuse et responsable	13
Itinérance	15
Habitation	17
Sécurité	20
Qualité de vie et culture	24
Mobilité planifiée et infrastructures routières	30
Développement de l'Est	34
Résilience climatique.....	37
2. Budget de fonctionnement 2026	40
Un budget équilibré de 7,67 G\$	41
Fiscalité locale	43
3. Programme décennal d'immobilisations 2026-2035	48
4. Gestion de la dette	51

Mot de la mairesse

Chères Montréalaises, chers Montréalais,

C'est avec détermination et un profond sens des responsabilités que je présente aujourd'hui le budget 2026 et le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de la Ville de Montréal, les premiers de notre administration. J'ai le sentiment que nous avons accompli un travail minutieux et responsable, en phase avec les besoins de la population et nos engagements annoncés au cours des derniers mois.



Le budget 2026 marque un changement de cap important dans les priorités de la Ville, incarnant celles des Montréalaises et des Montréalais. Vous nous avez demandé de revoir les façons de faire et d'orienter les missions de l'appareil municipal vers vos besoins. Ce premier budget de notre administration en est le reflet.

Comme promis, ce premier budget rigoureux vise à offrir des services de qualité et à améliorer le quotidien des résidentes et résidents de la métropole, tout en limitant la hausse de taxes à l'inflation. Nous y avons travaillé avec la volonté de planifier intelligemment, d'investir judicieusement et de veiller à ce que chaque dollar dépensé serve l'intérêt collectif.

Nous investissons des sommes importantes, qui ont triplé, afin de réduire l'itinérance et favoriser une cohabitation harmonieuse. C'est la grande priorité de mon administration. Nous finançons des initiatives pour faciliter et préserver l'accès au logement, et notre équipe travaille activement à accélérer le développement de six secteurs stratégiques qui, d'ici 2050, accueilleront près de 75 000 logements.

Comme plusieurs Montréalaises et Montréalais se sentent moins en sécurité dans leur ville, nous posons des gestes concrets en matière de prévention de la violence chez les jeunes, de rapprochement avec les communautés, d'amélioration de la sécurité dans les espaces publics et de prévention des incendies.

Nous soutiendrons le développement de l'Est de Montréal afin de faire de ce secteur un moteur de croissance pour la métropole. Le développement de l'Est est une de mes grandes priorités. C'est pourquoi nous créerons le bureau de l'Est, qui travaillera directement sous ma responsabilité. Nous investissons massivement pour dynamiser l'Est, grâce à un nouveau Fonds de revitalisation de l'Est et à des projets d'envergure.

La Ville de Montréal doit se préparer aux défis environnementaux, notamment les pluies intenses. Nous améliorerons notre soutien aux arrondissements et aux résidents, tout en consacrant plus d'argent que jamais au maintien et au développement des infrastructures de l'eau.

Notre métropole doit se permettre de rêver grand et notre administration croit que la culture joue un rôle clé pour y parvenir. C'est pourquoi notre premier budget mise aussi sur les créateurs, les institutions et les communautés qui la font vivre. Nous bonifions ainsi de 2,5 millions de dollars notre contribution au Conseil des arts de Montréal.

Ensemble, nous allons gérer les finances de la Ville autrement pour répondre rapidement aux besoins essentiels des citoyennes et citoyens de la métropole, et surtout améliorer leur qualité de vie et les services qu'ils reçoivent.

La mairesse de Montréal,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Ferrada'.

Soraya Martinez Ferrada

Mot du président du comité exécutif

Chères Montréalaises, chers Montréalais,

En quelques semaines, notre administration a déployé toutes les énergies nécessaires pour s'attaquer aux enjeux et aux défis de notre métropole. Le dépôt de ce premier budget marque un nouveau départ pour Montréal : celui de l'écoute et de l'action.



Le budget de fonctionnement 2026 et le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 reposent sur des choix financiers rigoureux. Réalisé avec sérieux et discipline, cet exercice constitue le premier jalon de changements importants et nécessaires dans la manière d'administrer la Ville de Montréal, en réponse aux attentes des Montréalaises et des Montréalais.

D'emblée, nous recentrons les activités de la Ville sur les services aux citoyennes et citoyens. Pour y arriver, nous avons, dès notre arrivée, augmenté de façon importante les transferts aux arrondissements afin de soutenir les services directs à la population. Leurs budgets d'investissement ont également été bonifiés pour maintenir et développer les infrastructures selon les besoins locaux.

Le budget 2026 marque aussi le retour de la prudence financière. Nous avons travaillé avec rigueur pour ramener le ratio de la limite d'endettement de Montréal à 100%, une cible prévue pour 2027 que nous atteindrons avec un an d'avance. Il était impératif pour notre équipe de revenir, dès cette année, à la capacité de payer de la Ville de Montréal. Ce travail se poursuivra tout au long du mandat pour ralentir la croissance des dépenses de la Ville.

En plus de soutenir vigoureusement les priorités de notre administration, notamment s'attaquer aux crises de l'itinérance et du logement et favoriser le développement de l'Est de Montréal, ce budget accorde une attention particulière à la propreté, aux infrastructures culturelles et aux loisirs. La Ville intensifie ses efforts afin d'assurer une mobilité planifiée et sécuritaire pour tout le monde, d'entretenir adéquatement le réseau routier et de limiter les impacts négatifs des chantiers.

Nous travaillerons conjointement avec la Table des maires que nous avons créée pour améliorer la qualité des services aux citoyens, leur accessibilité, leur efficacité et leur pertinence. Ce budget a été pensé pour apporter des solutions concrètes à vos priorités, grâce à la collaboration avec tous les partenaires, dans tous les quartiers.

Notre approche financière est responsable et nous permettra de répondre rapidement aux enjeux prioritaires de la ville, tout en contribuant concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais.

Pour nous aider à atteindre ces objectifs, nous mettrons en place un plan d'intégration rapide et sécuritaire de l'intelligence artificielle pour améliorer les services directs à la population.

Et, comme notre équipe s'y est engagée, tout cela se fait avec une hausse des taxes limitée à l'inflation, parce que les Montréalaises et les Montréalais ont besoin d'une administration qui agit dans leur intérêt, à leur service.

Le président du comité exécutif,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pinard', is centered on a light gray rectangular background.

Claude Pinard

Mot du directeur général

C'est à la fois guidés par notre mission de servir la population et par le respect de sa capacité de payer que nous déposons un budget équilibré qui permet de répondre aux défis auxquels la métropole est confrontée, tout en préparant son avenir.

En 2026, nous poursuivrons la révision de nos activités et programmes pour identifier de nouvelles pistes d'économies et d'amélioration. L'exercice réalisé en 2025, ainsi que le plan d'optimisation à venir, permettront de générer des économies annuelles récurrentes de 79 M\$, dès cette année.



Au-delà des chiffres, ce budget et le programme décennal d'immobilisations traduisent l'engagement quotidien et le travail rigoureux accompli par les équipes de la Ville pour améliorer la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais, dont les personnes les plus vulnérables. Je pense notamment à l'augmentation des budgets pour lutter contre l'itinérance et à notre investissement pour acquérir et rénover des bâtiments qui accueilleront de nouvelles places d'hébergement d'urgence.

Nos équipes seront également mobilisées pour entretenir, rénover et développer les infrastructures dans lesquelles la Ville investira d'importantes sommes. Grâce à un budget dédié, elles déploieront la Stratégie montréalaise de l'eau, visant à gérer et préserver cette ressource vitale. Résolues à favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports, elles se consacreront également à la construction, à l'agrandissement et au réaménagement de bibliothèques, espaces culturels mixtes, maisons de la culture et complexes sportifs, au sein desquels elles offriront des activités variées au bénéfice de toutes et tous.

Soucieuse d'offrir des environnements de travail sains, de protéger la santé et assurer la sécurité de ses effectifs, la Ville réalisera d'importants investissements pour remplacer les équipements d'urgence, rénover des casernes et décontaminer les habits de combat contre les incendies de son personnel pompier.

En terminant, je tiens à souligner le travail exemplaire du personnel qui a appuyé la nouvelle administration dans le dépôt de son tout premier budget. Je remercie également l'ensemble de la fonction publique municipale montréalaise, qui demeure en tout point engagée à toujours mieux servir la population et à améliorer sa qualité de vie.

Le directeur général de la Ville de Montréal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "B. Dagenais". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Benoit Dagenais



Les priorités du budget



Budget 2026 et PDI 2026-2035 : Montréal, au cœur de vos priorités

La Ville de Montréal dépose un budget de fonctionnement équilibré de 7,67 G\$ pour 2026 et un programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de 25,9 G\$.

Huit thématiques prioritaires

- **La gestion rigoureuse et responsable des finances publiques**, pour offrir des services de qualité, au meilleur coût possible.
- **La lutte contre l'itinérance**, pour accompagner les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, et assurer une cohabitation harmonieuse.
- **L'habitation**, pour s'attaquer à la crise du logement, appuyer la construction et la protection de logements abordables et sociaux, et stimuler les mises en chantier.
- **La sécurité**, pour renforcer le sentiment de sécurité en ville.
- **La qualité de vie et la culture**, avec une attention particulière à la propreté, aux infrastructures culturelles et aux loisirs, et à la relance du centre-ville.
- **La mobilité planifiée et les infrastructures routières**, pour protéger les actifs et en développer de nouveaux.
- **L'Est de Montréal**, pour prioriser le développement de ce territoire.
- **La résilience climatique**, pour renforcer notre capacité à nous adapter, tout en protégeant la population et nos infrastructures.

Gestion rigoureuse et responsable

La Ville de Montréal est plus que jamais engagée à protéger ses infrastructures, à moderniser ses services et à optimiser ses ressources, pour répondre efficacement aux besoins de la population, tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques.

De nombreux efforts ont été réalisés pour déposer un budget équilibré, tout en priorisant les services aux citoyennes et citoyens, et en respectant leur capacité de payer, dont :

- une augmentation importante des sommes transférées aux arrondissements
- l'augmentation des budgets d'investissement dédiés aux arrondissements
- la limitation de la hausse des taxes foncières sous la responsabilité du conseil municipal au niveau de l'inflation
- le retour au ratio d'endettement à l'intérieur des balises de la politique de gestion de la dette, un an avant l'échéance prévue
- l'augmentation du paiement au comptant, pour diminuer notre recours aux emprunts

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, limite la dette consolidée nette à 100 % des revenus de la Ville. Une dérogation accordée en 2019 a temporairement porté ce seuil à 120 %, avec un retour prévu en 2027. **Grâce à nos efforts de rigueur et de gestion responsable, le ratio d'endettement devrait revenir à 100 % dès 2026, soit un an avant l'échéance. Il s'agit d'un ajustement significatif par rapport au précédent budget.**



Se recentrer sur les services à la population et optimiser les activités

- Mobilisation des effectifs sur les services prioritaires offerts aux citoyennes et aux citoyens
- Amélioration des pratiques, dans le souci d'offrir le meilleur service possible à la population, tout en respectant sa capacité de payer
- Déploiement d'une revue d'activités approfondie, afin d'identifier de nouvelles pistes d'optimisation et générer des gains d'efficacité, notamment par le biais de l'intelligence artificielle

Optimiser les ressources

- Économies récurrentes annuelles de 79 M\$, provenant notamment de la revue des activités de chaque service central et d'un plan d'optimisation à venir, qui mènera à la diminution de 1 000 postes dans les services centraux au cours du mandat
- Gel d'embauche pour les postes des accréditations de cols blancs et du personnel professionnel, et gel de nomination pour les postes cadres dans les services centraux

Itinérance

Consciente des besoins croissants et déterminée à réduire l'itinérance, la Ville investira des sommes historiques pour répondre à cet enjeu, en misant sur une approche humaine et responsable. Elle se mobilisera pour accompagner les personnes en situation d'itinérance, tout en assurant une cohabitation harmonieuse, afin d'offrir à chaque Montréalaise et Montréalais des conditions de vie dignes et sécuritaires.

Renforcer l'inclusion et la cohabitation sociale

- Soutien de 29,9 M\$ à des initiatives et des organismes communautaires engagés auprès des personnes en situation d'itinérance ou œuvrant en cohabitation sociale
- Augmentation du nombre d'équipes multidisciplinaires, formées de personnel policier et d'intervenantes et intervenants sociaux, afin d'offrir des réponses humaines aux réalités du terrain

Sortir les gens de la rue

- Investissement de 100 M\$ d'ici 2035 pour acquérir et rénover des bâtiments, qui accueilleront de nouvelles places d'hébergement d'urgence
- Protection de maisons de chambres, qui représentent souvent le dernier rempart des personnes à risque de se retrouver sans logis
- Mise en place d'un plan des mesures hivernales planifié et prévisible
- Collaboration avec les milieux philanthropiques et privés pour la création d'un fonds d'appariement en itinérance

Chiffres clés :

Acquisition et rénovation de bâtiments pour des projets en itinérance

100 M\$ au PDI 2026-2035

Entente contre la pauvreté et l'exclusion sociale

11 M\$ au budget 2026

Appui aux initiatives et organismes œuvrant en itinérance

29,9 M\$ au budget 2026, dont 20 M\$ d'ajout au budget 2026

Mise en place du Groupe d'intervention tactique en itinérance

Persuadée de la nécessité de regrouper les efforts et de miser sur une approche collaborative pour répondre aux enjeux liés à l'itinérance, la Ville mettra en place le Groupe d'intervention tactique en itinérance. Il coordonnera les interventions sur le terrain et planifiera les actions à mettre en place auprès des populations vulnérables, en collaboration avec les différents partenaires, y compris le gouvernement du Québec et des organismes de première ligne. Une cellule de crise d'urgence a déjà été mise en place en décembre 2025.

La Ville déploiera aussi un protocole sur les campements, avec l'objectif de les encadrer de manière humaine et de maintenir des sites propres et sécuritaires, en concertation avec les mairesses et maires d'arrondissement.



Photo: Ville de Montréal, Mathieu Sparks

Habitation

Désireuse de sortir Montréal de la crise du logement, la Ville multipliera les initiatives pour accélérer les mises en chantier, pour augmenter l'offre de logements abordables et sociaux, et pour protéger les droits des locataires. Elle investira d'importantes sommes pour développer de nouveaux quartiers qui offriront un accès équitable au logement, au travail, à la mobilité et à des services de qualité.

S'attaquer à la crise du logement

- Investissement de 578,7 M\$ dans les 10 prochaines années pour acquérir des immeubles stratégiques, afin d'accroître l'offre de logements abordables et sociaux
- Remplacement du Règlement pour une métropole mixte par des incitatifs financiers et création d'un vrai partenariat avec les acteurs immobiliers, OBNL et privés, afin de construire rapidement des logements abordables et sociaux
- Travaux pour trouver de nouveaux leviers de financement pour accélérer le développement de projets d'habitation
- Priorisation de six secteurs de développement qui accueilleront, d'ici 2050, près de 75 000 logements : Lachine-Est, Namur-Hippodrome-Cavendish, Louvain-Est, des Faubourgs, le Corridor de la ligne bleue et Bridge-Bonaventure, qui bénéficiera par ailleurs d'une augmentation de 47,6 M\$ en investissements
- Accélération du traitement des émissions de permis de construction et de rénovation

- Collaboration étroite avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour des initiatives de logements sociaux et abordables, par l'intermédiaire du Fonds du logement social métropolitain
- Mise à disposition d'une somme de 2,4 M\$ à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour les années 2026 et 2027, visant à financer le pré-développement de projets de logements sociaux et abordables



Chiffres clés :

Acquisition d'immeubles pour logements sociaux et abordables

578,7 M\$ au PDI 2026-2035, incluant 100 M\$ consacrés à l'itinérance

Lachine-Est

106,8 M\$ au PDI 2026-2035

Namur-Hippodrome-Cavendish

301 M\$ au PDI 2026-2035

Louvain-Est

65,1 M\$ au PDI 2026-2035

Secteur des Faubourgs

480,5 M\$ au PDI 2026-2035

Corridor de la ligne bleue

286,2 M\$ au PDI 2026-2035

Bridge-Bonaventure

171,6 M\$ au PDI 2026-2035

Préserver l'accès au logement et protéger les locataires et les plus vulnérables

- Amélioration du parc immobilier et de la qualité de vie des locataires, en intensifiant l'inspection préventive de salubrité de 1 600 bâtiments en 2026
- Soutien à différents organismes de défense des droits des locataires

- Poursuite de l'Opération 1^{er} juillet, en proposant des services d'aide aux personnes et aux familles en difficulté, qui n'auront pas réussi à se reloger
- Embauche de personnel supplémentaire pour encadrer les locations touristiques

La Ville pose des gestes concrets face aux enjeux d'évictions, de reprises de logement, d'insalubrité, de prix et d'augmentation des loyers, ou encore de travaux.

Chiffres clés :

Inspections préventives pour prévenir l'insalubrité

3 M\$ d'ici 2027

Opération 1^{er} juillet

5,5 M\$ au budget 2026

Appui aux organismes de défense des droits des locataires

1,5 M\$ sur 3 ans, dont 0,5 M\$ au budget 2026

Embauche de personnel d'inspection supplémentaire pour encadrer les locations touristiques

1,6 M\$ au budget 2026, dont 0,5 M\$ d'ajout au budget 2026

Sécurité

Soucieuse de renforcer le sentiment de sécurité dans la métropole, la Ville posera des gestes concrets en matière de prévention de la violence chez les jeunes, de rapprochement avec les communautés, d'amélioration de la sécurité dans les espaces publics, et de prévention des incendies.

Miser sur la collaboration et la prévention

- Création de comités de vigie réunissant des membres du SPVM, des organismes et des leaders communautaires, ainsi que des résidentes et résidents des quartiers
- Bonification du budget consacré à la prévention de la violence chez les jeunes

Renforcer la sécurité dans l'espace public

- Installation de caméras dans l'espace public
- Réserve d'un budget dédié aux caméras corporelles pour les équipes de police, pour un déploiement avec l'appui du gouvernement du Québec

Sécuriser les trajets vers les écoles

- Augmentation du budget consacré à l'embauche de brigadières et brigadiers
- Sécurisation de traverses piétonnes sur le chemin des écoles





Appuyer le personnel pompier et améliorer les équipements d'urgence

- Optimisation du processus de décontamination des tenues de combat contre les incendies, pour protéger la santé et la sécurité du personnel pompier
- Rénovation de casernes, pour en faire des environnements de travail plus inclusifs et sécuritaires
- Modernisation des véhicules et équipements d'urgence, pour réduire les délais d'intervention

Chiffres clés :

Sécurisation aux abords des écoles

17,4 M\$ au budget 2026, dont 0,3 M\$ d'ajout au budget 2026

Prévention de la violence chez les jeunes

15,8 M\$ au budget 2026, dont 3,1 M\$ d'ajout au budget 2026

Remplacement des équipements du personnel pompier, incluant les habits de combat

67,3 M\$ au PDI 2026-2035

Programme de remplacement des véhicules du SIM

185,1 M\$ au PDI 2026-2035

Caméras dans l'espace public

1,7 M\$ au PDI 2026-2035

Acquisition et déploiement de caméras d'intervention, incluant des caméras corporelles pour les policières et policiers

40 M\$ au PDI 2026-2035

Qualité de vie et culture

La Ville est engagée à offrir des quartiers inclusifs et accueillants, dans le but d'améliorer la vie de quartier et de dynamiser le commerce local. Elle consacrera des investissements majeurs pour améliorer la vie urbaine et inverser l'exode des Montréalaises et Montréalais.

Améliorer la vie de quartier

- Rénovation et entretien d'infrastructures culturelles, sportives et de loisirs, comme des installations aquatiques, des bibliothèques, des centres culturels, des marchés publics et des aré纳斯
- Renforcement des équipes de propreté, en se concentrant sur les secteurs les plus problématiques
- Augmentation des sommes consacrées aux festivals et fêtes de quartier, afin d'offrir à la population une programmation culturelle riche et diversifiée
- Amélioration de la propreté du centre-ville et des principales artères, grâce à un budget de 6,6 M\$, en plus du budget des arrondissements dédié à la propreté

Augmentation de 2,5 M\$ de la contribution de la Ville au Conseil des arts de Montréal, pour un total de 24,4 M\$ au budget 2026



Projets phares :

- l'agrandissement ou le réaménagement des bibliothèques Saint-Charles dans le Sud-Ouest, Père-Ambroise à Ville-Marie, et de celle de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, ainsi que la construction de la bibliothèque Caroline-Dawson à Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- la mise à niveau de plusieurs maisons de la culture, notamment à Ahuntsic-Cartierville et Lachine
- la construction de deux projets d'espaces culturels mixtes : Espace-Rivière, à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, et Cœur-Nomade, à la croisée des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Montréal-Nord
- la rénovation du Complexe sportif Claude Robillard et du Complexe récréatif Gadbois, de trois arénas dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Lachine et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, ainsi que du Natatorium de Verdun
- la livraison du complexe sportif de Pierrefonds-Roxboro, et la construction des complexes sportifs de Montréal-Nord et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Chiffres clés :

Bonification du budget des bibliothèques et des maisons de la culture

2,5 M\$ au budget 2026

Réseau des bibliothèques et des maisons de la culture

610,1 M\$ au PDI 2026-2035

Mise aux normes d'installations aquatiques

171,9 M\$ au PDI 2026-2035

Mise aux normes d'arénas

25,5 M\$ au PDI 2026-2035

Construction de nouvelles installations sportives, dont le complexe aquatique et sportif de Montréal-Nord et le centre sportif de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

570 M\$ au PDI 2026-2035

Stimuler la vitalité économique locale

- Investissement de près de 10 M\$ pour des mesures de soutien et d'accompagnement aux commerces montréalais
- Appui à la rénovation de locaux commerciaux, avec un accent sur des projets d'occupation de locaux vacants, accessibles universellement ou axés sur l'économie sociale, circulaire et écoresponsable, dans le cadre du programme Commerce-Montréal
- Appui aux commerces affectés par les chantiers
- Bonification des programmes de soutien aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux artères commerciales hors-SDC
- Renouvellement des partenariats stratégiques pour renforcer l'accompagnement offert aux commerces montréalais

Chiffres clés :

Soutien aux SDC et aux commerces affectés par les chantiers

6 M\$ au budget 2026

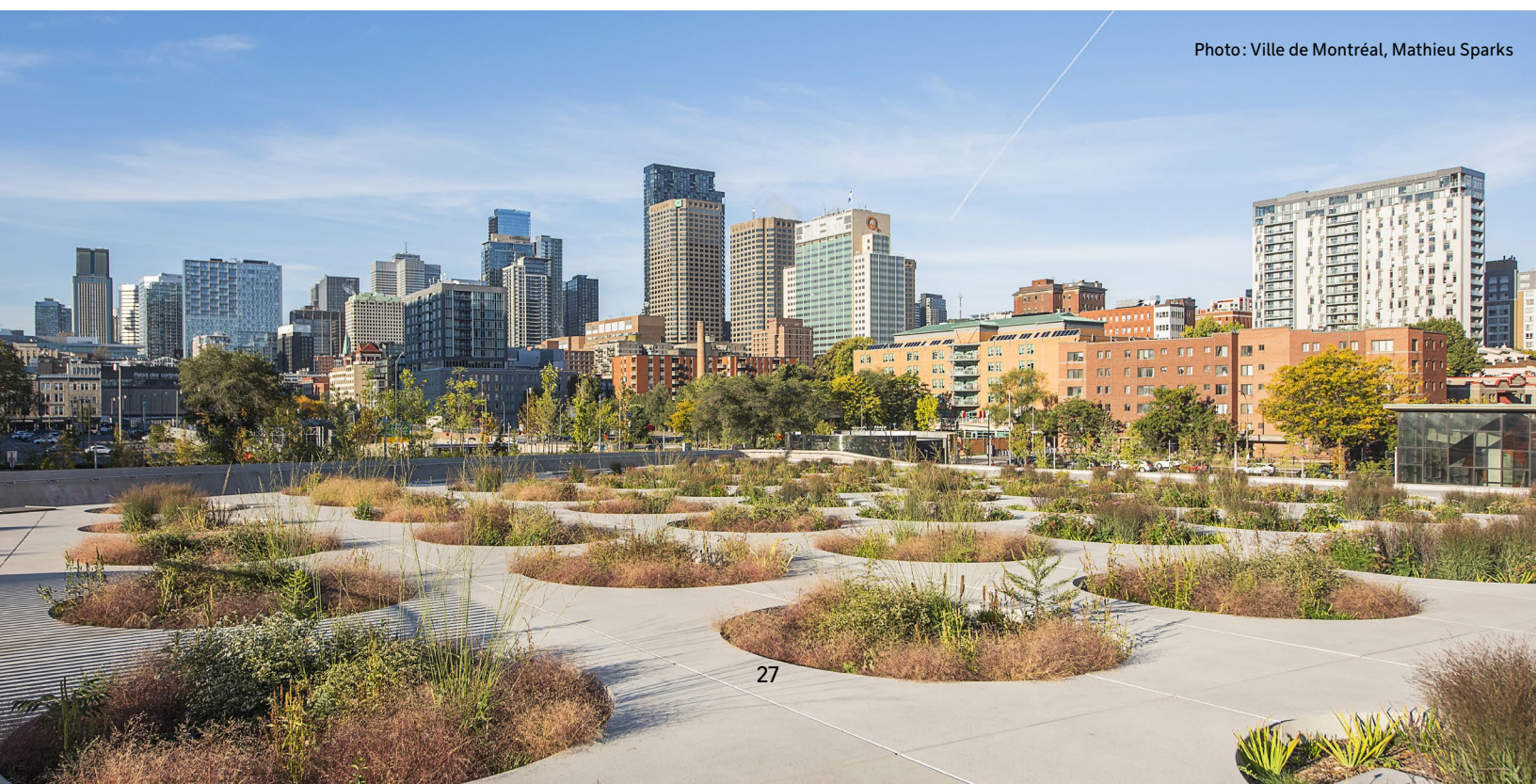
Partenariats pour renforcer l'accompagnement offert aux commerces

0,3 M\$ au budget 2026

Soutien aux SDC et aux artères commerciales hors-SDC

7,4 M\$ au budget 2026

Photo: Ville de Montréal, Mathieu Sparks





Stimuler l'attractivité et la relance du centre-ville

Le centre-ville de Montréal est le cœur économique, culturel et académique du Québec. Pour renforcer sa vitalité et inciter les gens à y vivre, y travailler, y étudier et s'y divertir, la Ville intensifie ses interventions. Cet engagement se concrétise notamment par la mise à jour de la Stratégie centre-ville.

Mesures phares :

- **Dynamisme économique** : soutien à l'attractivité des investissements directs étrangers, dont l'accueil de la nouvelle banque de défense de l'OTAN
- **Cadre de vie et sécurité** : renforcement de la propreté, de la sécurité, et appui à des initiatives de cohabitation sociale, pour un climat d'affaires sain
- **Gestion des chantiers** : réduction de l'impact des entraves et déploiement de solutions technologiques et réglementaires, pour optimiser la gestion des travaux
- **Culture et commerce** : appui direct aux commerces et acteurs culturels, pour stimuler l'achalandage

- **Infrastructures stratégiques** : réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest et maintien des investissements de mise à niveau de l'infrastructure souterraine
- **Expérience urbaine** : pérennisation de la piétonnisation dans le Quartier des spectacles, plan d'animation hivernale et mise en valeur du Montréal souterrain (RÉSO)

1 G\$ au cours des 10 prochaines années pour propulser le centre-ville

Chiffres clés :

Stratégie centre-ville

14,7 M\$ au budget 2026

Sainte-Catherine Ouest

418,6 M\$ au PDI 2026-2035

Sainte-Catherine Est

148,6 M\$ au PDI 2026-2035

Les Faubourgs

231 M\$ au PDI 2026-2035

Rue Peel

54,2 M\$ au PDI 2026-2035

Soutien aux festivals

8,6 M\$ au budget 2026

Quartier des spectacles

26,3 M\$ au PDI 2026-2035

Mobilité planifiée et infrastructures routières

La Ville investira des sommes importantes pour assurer une mobilité sécuritaire pour toutes et tous, ainsi que pour entretenir son réseau et ses infrastructures routières, tout en limitant les impacts des chantiers de construction.

Propulser la mobilité planifiée

- Bonification de l'offre de transport collectif, actif et partagé, universellement accessible et adaptée aux réalités des quartiers et des déplacements quotidiens
- Avancée des projets structurants de transport collectif, offrant des solutions performantes et favorisant l'interconnexion avec l'ensemble du réseau de transport collectif, le tout en collaboration avec les partenaires concernés
- Ajout de mesures préférentielles pour les bus, comme l'ajustement de feux de signalisation et de voies réservées
- Déploiement d'initiatives du programme Vision zéro décès et blessures graves, pour renforcer la sécurité routière, comme des mesures d'apaisement de la circulation et l'aménagement d'intersections protégées
- Sécurisation de près de 140 intersections et 22 km de rues

Projets phares :

- Accompagnement des travaux de la ligne bleue, du SRB Pie-IX et du REM
- Amélioration et sécurisation de pistes cyclables



Chiffres clés :

Vision Zéro

1,6 G\$ au PDI 2026-2035, dont 150 M\$ pour la sécurisation de rues et d'intersections

Développement, amélioration et maintien du réseau cyclable

473,5 M\$ au PDI 2026-2035

Réduire les impacts des chantiers

- Améliorer la planification des chantiers, afin de limiter la circulation et faciliter les déplacements, en collaboration avec les arrondissements et les donneurs d'ordres
- Innovation dans la gestion et la coordination des chantiers, notamment dans l'arrondissement de Ville-Marie, en tirant partie de l'intelligence artificielle
- Analyse pour la création d'un jumeau numérique

La Ville misera sur la plateforme AGIR, une solution informatique multi-fonction, collaborative et interactive, qui regroupe les renseignements sur toutes les entraves à la circulation sur la voie publique. Le but : suivre le cycle de vie d'une intervention dans la rue, de sa programmation jusqu'à sa réalisation et, sur la base de ces données, amorcer des analyses, afin de développer une cartographie virtuelle en temps réel.

Améliorer l'état des rues

- Investissement de 683,8 M\$ dans le réseau artériel et local, y compris des programmes de planage-revêtement, pour prolonger la durée de vie utile des chaussées en attente d'une réhabilitation majeure, tout en sécurisant les déplacements

La Ville repense l'espace public : elle ne reconstruit plus systématiquement les rues à l'identique, elle profite des travaux pour bonifier l'aménagement de l'espace public, en tenant compte de l'évolution des besoins de la population.

Chiffre clé :

Infrastructures routières

6,7 G\$ au PDI 2026-2035



Photo : Ville de Montréal, Mathieu Sparks

Développement de l'Est

Consciente qu'il s'agit d'un moment charnière pour ce secteur, la Ville assumera un leadership renforcé, afin de donner l'impulsion nécessaire à sa transformation. Elle déploiera d'importantes sommes et mettra sur des mesures clés pour réaliser le plein potentiel de l'Est de Montréal, en collaboration avec des partenaires publics et privés.

Parmi ces initiatives, citons :

- La mise en place du bureau de l'Est et du bureau de projet de la rue Notre-Dame, pour coordonner les actions à prioriser, notamment sur le plan de la mobilité et des infrastructures structurantes
- La mise en valeur et la revitalisation de terrains municipaux, grâce à des investissements dans un Fonds de revitalisation et à des efforts accrus de décontamination, afin de rendre disponibles ces sites stratégiques pour des projets innovants et durables, notamment par la vente de terrains et la priorisation de projets à proximité d'une infrastructure de transport collectif structurant ou offrant de meilleures connexions entre les secteurs d'emplois et les milieux de vie
- L'attraction d'entreprises locales et internationales, pour les inciter à s'y implanter
- L'accompagnement du gouvernement du Québec dans la poursuite des études portant sur le Projet structurant de transport collectif dans l'Est de Montréal



Photo: STM, Julien Perron-Gagné

Chiffres clés :

Fonds de revitalisation de l'Est

25 M\$ au PDI 2026-2035

Collecteur Langelier

151,6 M\$ au PDI 2026-2035

Accompagnement des travaux de la ligne bleue

153,5 M\$ au PDI 2026-2035

Entente pour décontamination de terrains

72 M\$ au budget d'ici 2027

Aménagement et verdissement du secteur Assomption, dont le Belvédère de l'Est et du Bouclier vert, un parc linéaire qui reliera la gare de triage Longue-Pointe aux boisés Vimont et Steinberg

312,4 M\$ au PDI 2026-2035

Construction de serres au Jardin botanique

290 M\$ au PDI 2026-2035

La transformation de l'Est de Montréal représente le plus important projet de revitalisation industrielle au Canada et la plus grande opportunité stratégique de développement de la métropole. Ce vaste chantier de 30 km² s'appuiera sur l'innovation, la revitalisation d'espaces industriels et l'implication de partenaires publics et privés.



Résilience climatique

La Ville améliorera la résilience de son territoire face aux événements climatiques extrêmes, en intégrant l'impact environnemental à toutes ses décisions, en créant un fonds de réserve d'urgence climatique pour les arrondissements, ou encore en aménageant des infrastructures naturelles pour absorber les eaux de pluie, ainsi que des corridors de biodiversité.

Atténuer les effets des pluies intenses

- Création d'un nouveau fonds de réserve d'urgence climatique pour les arrondissements, pour les soutenir lors d'épisodes de verglas, d'inondations ou de canicule
- Bonification du programme Rénoplex, qui aide les propriétaires d'immeubles de 1 à 5 logements dans leurs travaux de rénovation ou de protection contre les inondations
- Poursuite du plan d'action sur la résilience face aux inondations et ajout d'aménagements de surface pour drainer les eaux de pluie
- Construction d'infrastructures vertes, multifonctionnelles et résilientes
- Lancement du programme d'acquisition de terrains en zones inondables, pour renforcer la résilience des espaces urbains et réduire les risques d'inondation

Les bénéfices économiques, sociaux et écologiques des parcs et rues résilientes : ils ajoutent de nouvelles fonctions à des infrastructures existantes ou prévues, comme des espaces verts, des terrains de loisirs ou des places publiques. Ils représentent une stratégie d'adaptation innovante qui a permis à Montréal de rejoindre le peloton de tête des villes leaders en matière de gestion intégrée et durable des eaux pluviales.

Chiffres clés :

Programme Rénoplex

10,3 M\$ au budget 2026, dont 2 M\$ d'ajout au budget 2026

Infrastructures vertes, multifonctionnelles et résilientes

139,9 M\$ au PDI 2026-2035

Plan directeur de drainage, y compris le collecteur Langelier

836,2 M\$ au PDI 2026-3035

Acquisition de terrains en milieux inondables

73 M\$ au PDI 2026-2035

Fonds de réserve d'urgence climatique pour les arrondissements

2 M\$ au budget 2026

Rattraper le déficit de maintien des infrastructures de l'eau

- Entretien des usines d'eau potable, et de réservoirs et stations de pompage
- Entretien de l'usine de traitement des eaux usées et de bassins de rétention
- Poursuite des travaux de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, pour construire la plus grande unité d'ozonation au monde
- Mise à niveau des réseaux d'approvisionnement en eau potable, et des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux de pluie

7,4 G\$ d'ici 10 ans pour optimiser les infrastructures de l'eau

La Stratégie montréalaise de l'eau

Elle définit la vision de la Ville pour une gestion durable de l'eau sur son territoire. Elle établit les principes d'utilisation, de protection et de conservation de l'eau dans la métropole.

Cinq orientations ambitieuses :

- Réduire le gaspillage d'eau potable pour favoriser un usage responsable
- Assurer l'accès et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable de qualité
- Réduire les impacts des pluies et de la hausse des niveaux des cours d'eau sur la collectivité et l'environnement
- Réduire en quantité et en variété les contaminants issus des eaux usées et pluviales
- Atteindre un équilibre durable et équitable pour financer les besoins en gestion de l'eau



Un engagement
pour l'avenir de
l'eau de Montréal



Chiffres clés :

Stratégie montréalaise de l'eau

38 M\$ au budget 2026

Réseaux d'aqueduc et d'égouts

3,1 G\$ au PDI 2026-2035

Station d'épuration

384,7 M\$ au PDI 2026-2035

Usines d'eau potable

405,4 M\$ au PDI 2026-2035

Unité d'ozonation (station Jean-R.-Marcotte)

508,8 M\$ au PDI 2026-2035

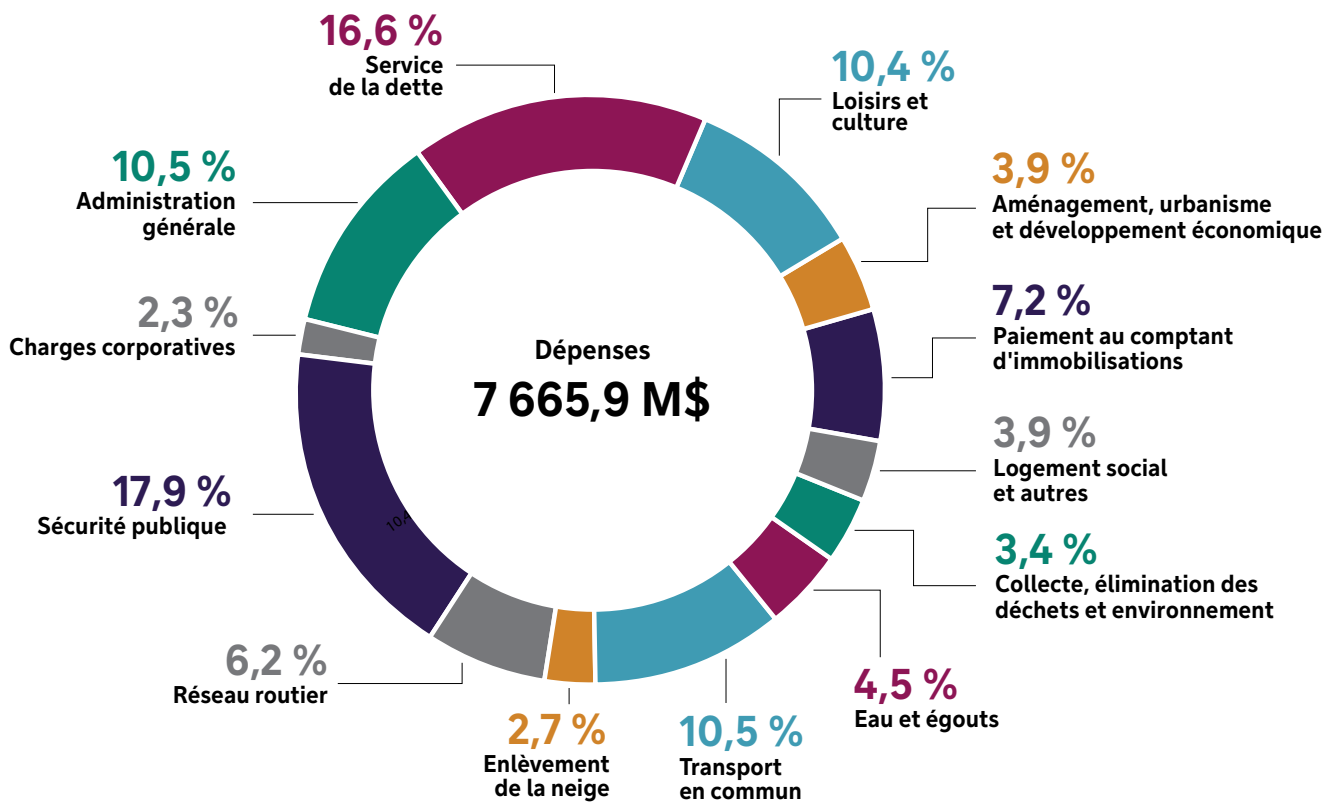
Budget de fonctionnement 2026



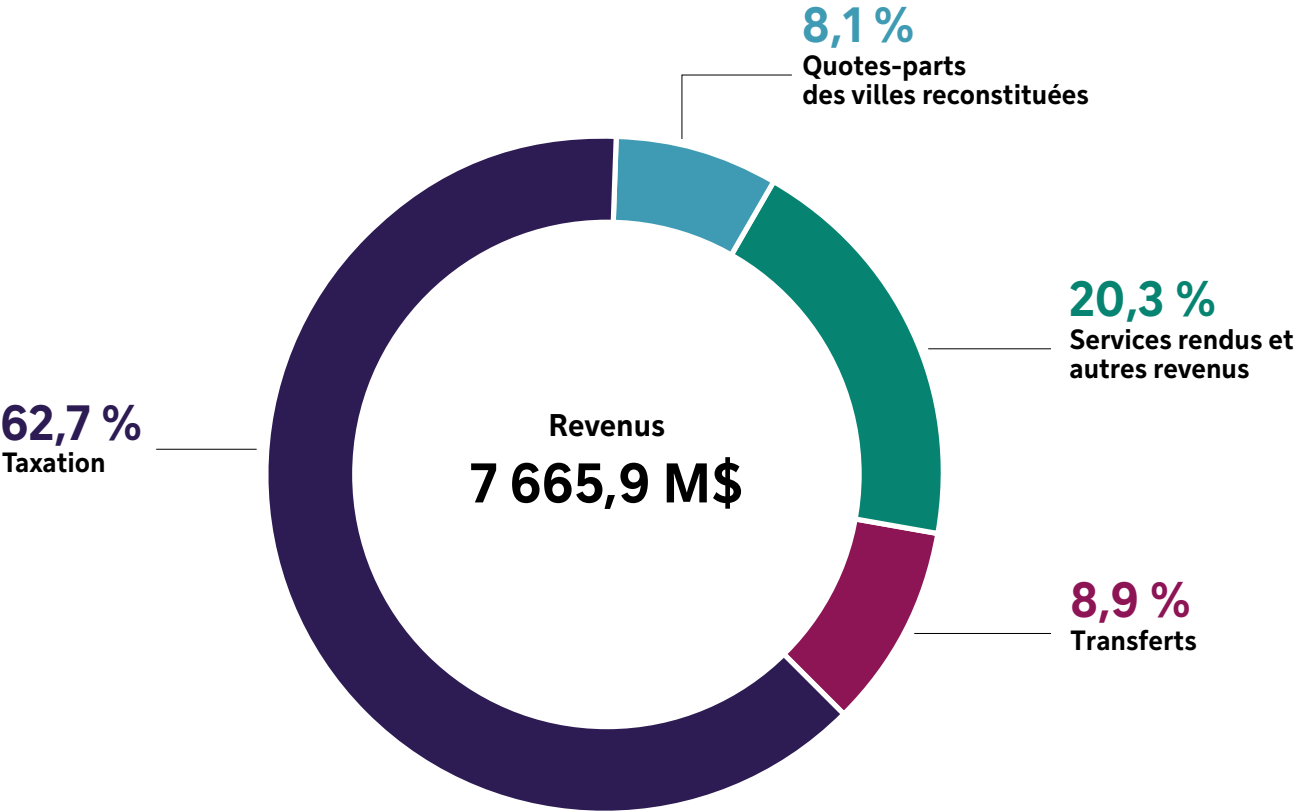
Un budget équilibré de 7,67 G\$

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la Ville pour un exercice financier. Ces dépenses sont financées majoritairement par les taxes et les autres revenus de l'année en cours.

Répartition des dépenses par activités



Provenance des revenus



Fiscalité locale

Une hausse des taxes foncières sous la responsabilité du conseil municipal en cohérence avec l'inflation observée.

Pour l'année 2026, le **conseil municipal** limite la hausse des charges fiscales sous son contrôle à 3,4 %, tant pour les immeubles résidentiels que non résidentiels, ce qui correspond au niveau de l'inflation observée pour la région métropolitaine de Montréal¹.

- Environ le quart de cette hausse est dirigé vers la taxe relative à l'eau, pour notamment permettre le financement de la Stratégie montréalaise de l'eau.
- Les charges fiscales sous le contrôle du conseil municipal représentent respectivement 87 % et 97 % des charges fiscales foncières des immeubles résidentiels et non résidentiels.

Globalement, les **conseils d'arrondissement** haussent leurs taxes relatives aux services de 7,4 % et leurs taxes relatives aux investissements de 5 %.

- Les charges fiscales sous le contrôle des conseils d'arrondissement représentent respectivement 13 % et 3 % des charges fiscales foncières des immeubles résidentiels et non résidentiels.

En raison des proportions différentes que représentent les charges fiscales du conseil municipal et celles des taxes d'arrondissement dans les charges totales des immeubles résidentiels et non résidentiels, les décisions des différents conseils ont des effets différents sur les variations de charges totales de chacune de ces catégories d'immeubles.

Ainsi, en combinant les décisions du conseil municipal et des conseils d'arrondissement, les hausses des charges fiscales foncières totales pour 2026 sont de 3,8 % pour les immeubles résidentiels et de 3,4 % pour les immeubles non résidentiels.

1. Inflation annuelle observée de septembre 2024 à septembre 2025, Institut de la statistique du Québec.

Effets des décisions du conseil municipal et des conseils d'arrondissement sur les charges fiscales des immeubles résidentiels et non résidentiels

Immeubles résidentiels

3,0 % Décisions du conseil municipal	↑ 2,4 %	Taxe foncière générale
	↑ 0,7 %	Taxe relative à l'eau
	0,0 %	Taxe relative à l'ARTM
	↓ 0,2 %	Taxe relative aux dettes
	0,0 %	Taxe relative à la voirie
0,8 % Décisions des conseils d'arrondis- sement	↑ 0,6 %	Taxes de services
	↑ 0,2 %	Taxes d'investissements
Hausse des charges fiscales foncières 3,8 %		

Immeubles non résidentiels

3,2 % Décisions du conseil municipal	↑ 2,7 %	Taxe foncière générale
	↑ 0,7 %	Taxe relative à l'eau
	0,0 %	Taxe relative à l'ARTM
	↓ 0,2 %	Taxe relative aux dettes
	0,0 %	Taxe relative à la voirie
0,2 % Décisions des conseils d'arrondis- sement	↑ 0,1 %	Taxes de services
	↑ 0,1 %	Taxes d'investissements
Hausse des charges fiscales foncières 3,4 %		

Mesure des taux différenciés pour les immeubles non résidentiels

Le conseil municipal maintient la mesure des taux différenciés pour les immeubles non résidentiels, introduite en 2019. Cette mesure permet d'imposer un taux moins élevé à la partie non résidentielle de leur immeuble sur les premiers 900 000 \$ de leur valeur foncière.

La différenciation des taux s'applique à la taxe foncière générale ainsi qu'à la taxe relative au financement de la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Elle s'applique également à la taxe relative aux dettes des anciennes villes.

Pour 70 % des immeubles non résidentiels, soit ceux dont la valeur foncière est de 900 000 \$ ou moins, la mesure des taux différenciés a pour effet cumulatif d'alléger de 16 % leurs charges fiscales totales. En tout, les propriétaires de plus de 90 % des immeubles non résidentiels bénéficient de cette mesure.

Effet cumulatif de la mesure des taux différenciés sur un immeuble d'une valeur non résidentielle de 900 000 \$

Types de taxes	Sans la mesure	Avec la mesure
Taxe foncière générale	22 194 \$	18 076 \$
Taxes à des fins spécifiques	4 302 \$	4 091 \$
Taxes d'arrondissement	429 \$	429 \$
Total	26 925 \$	22 596 \$
Effet cumulatif de la mesure		(4 329 \$) (16 %)

Rôle d'évaluation

Le rôle d'évaluation reflète la valeur marchande des propriétés foncières et ces valeurs sont remises à jour tous les trois ans pour refléter l'évolution du marché. La valeur foncière inscrite au rôle d'évaluation est celle qui est utilisée pour le calcul des taxes foncières.

Le rôle d'évaluation 2026-2027-2028 de la Ville de Montréal a été déposé le 10 septembre 2025. Celui-ci consigne de nombreux renseignements sur les propriétés du territoire montréalais, dont leur valeur foncière.

Ce nouveau rôle présente des valeurs foncières en hausse de 11,3 %. Toutefois, l'évolution des valeurs foncières est très différente d'un secteur à l'autre de la ville. Des différences marquées existent également selon le type de propriété. Les moyennes des variations des valeurs foncières sont moins importantes au rôle 2026-2027-2028 qu'au rôle précédent, alors qu'on observait une augmentation moyenne de 32,3 %. L'étalement de la variation des valeurs lissera les effets des indexations sur la durée du rôle 2026-2027-2028.

Croissance des valeurs foncières des immeubles imposables et compensables à 100 % lors des deux derniers rôles d'évaluation foncière

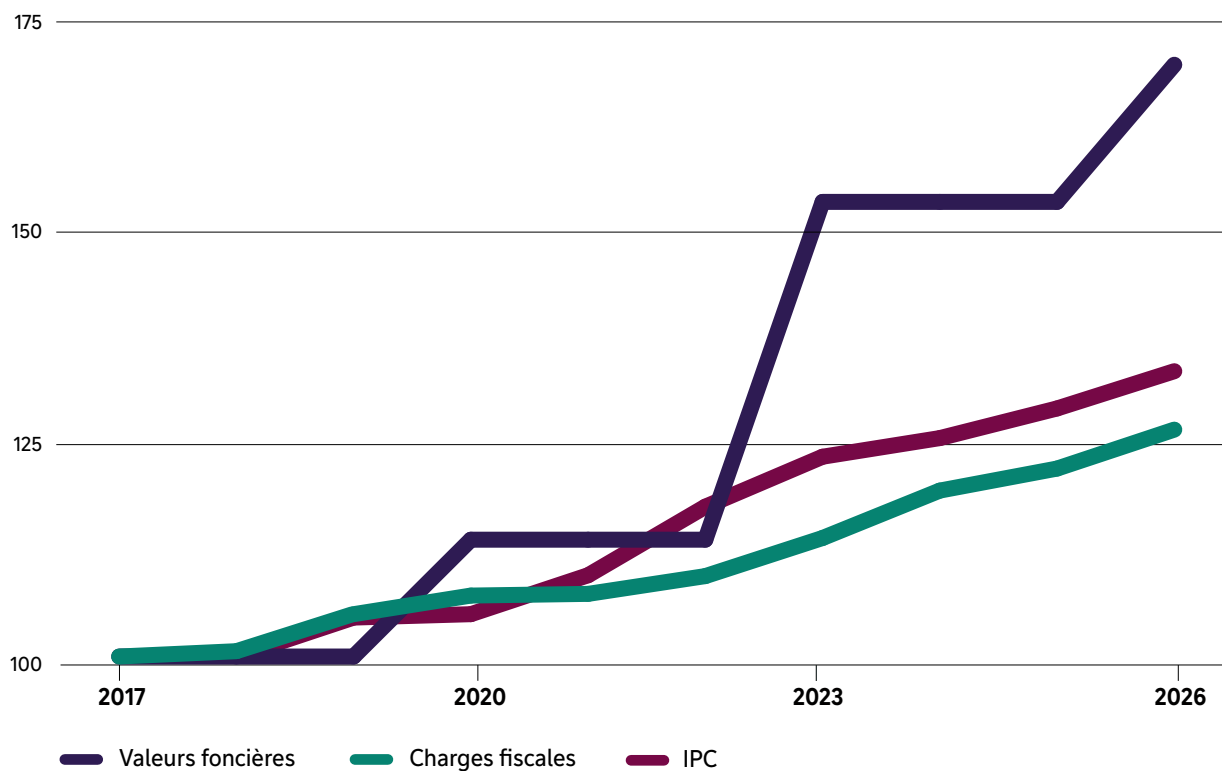
Catégories	Indexation 2023-2024-2025	Indexation 2026-2027-2028
Résidentielle	35,2 %	10,0 %
Non résidentielle	20,9 %	15,5 %
Total	32,3 %	11,3 %

La Ville ne s'enrichit pas lors d'un dépôt de rôle. Elle ajuste ses taux de taxes pour tenir compte des nouvelles valeurs. Ainsi, lorsque les valeurs augmentent, la Ville ajuste ses taux à la baisse. Puisque la Ville étale la variation des valeurs due à l'entrée en vigueur du rôle, cet ajustement à la baisse des taux est fait annuellement. Ensuite, le conseil municipal augmente ses charges fiscales du pourcentage fixé pour l'année, habituellement fixé en relation avec l'inflation.

Le graphique suivant présente l'augmentation des charges fiscales totales en relation avec l'augmentation des valeurs foncières et l'inflation pour les dix derniers budgets, incluant le budget 2026.

Évolution des indices des charges fiscales totales, des prix à la consommation et des valeurs foncières, immeubles résidentiels, 2017 à 2026

Indice (2017=100)

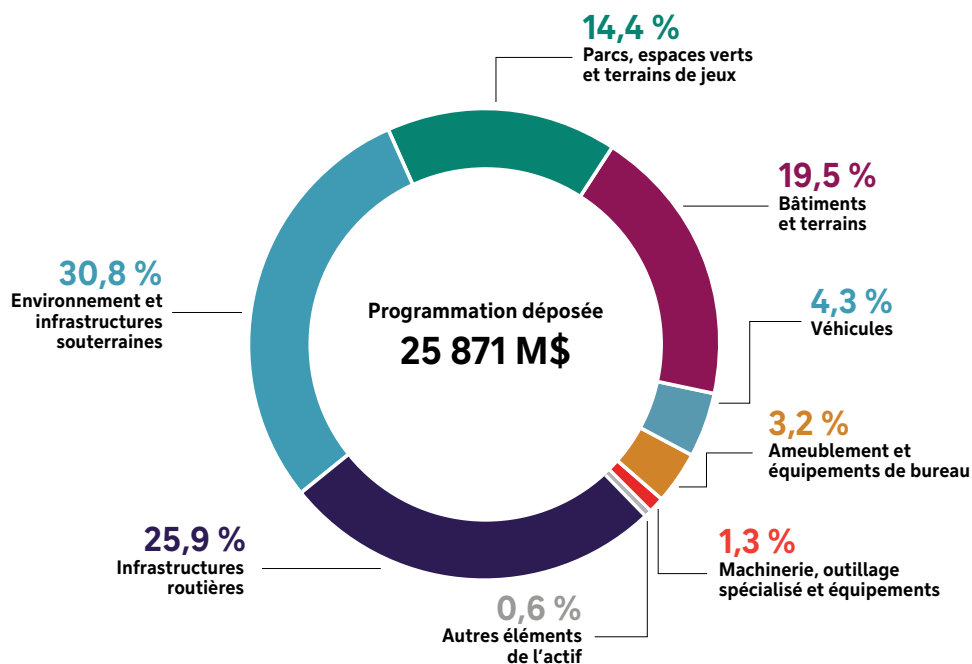


Programme décennal d'immobilisations 2026-2035

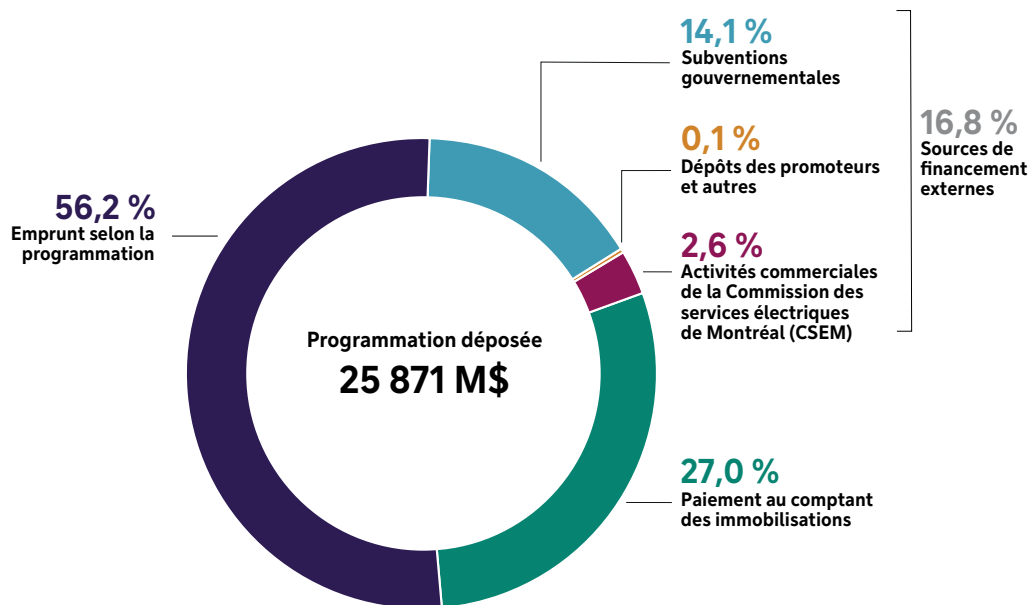


Programme décennal d'immobilisations 2026-2035

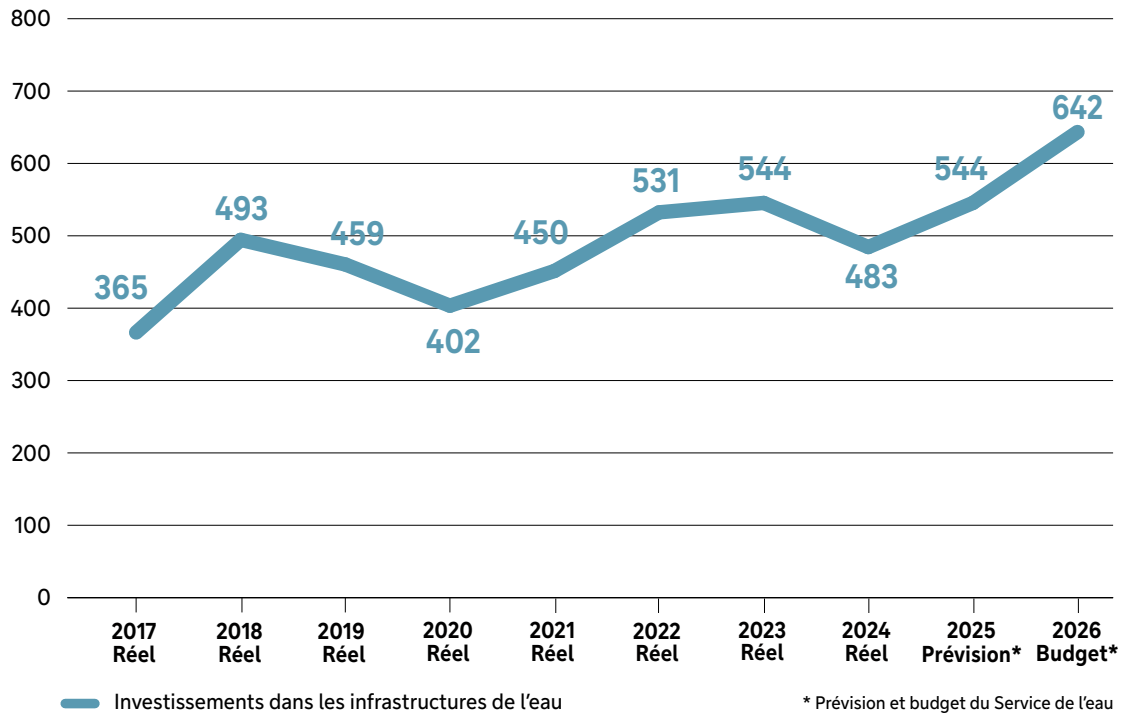
Investissements par catégories d'actifs



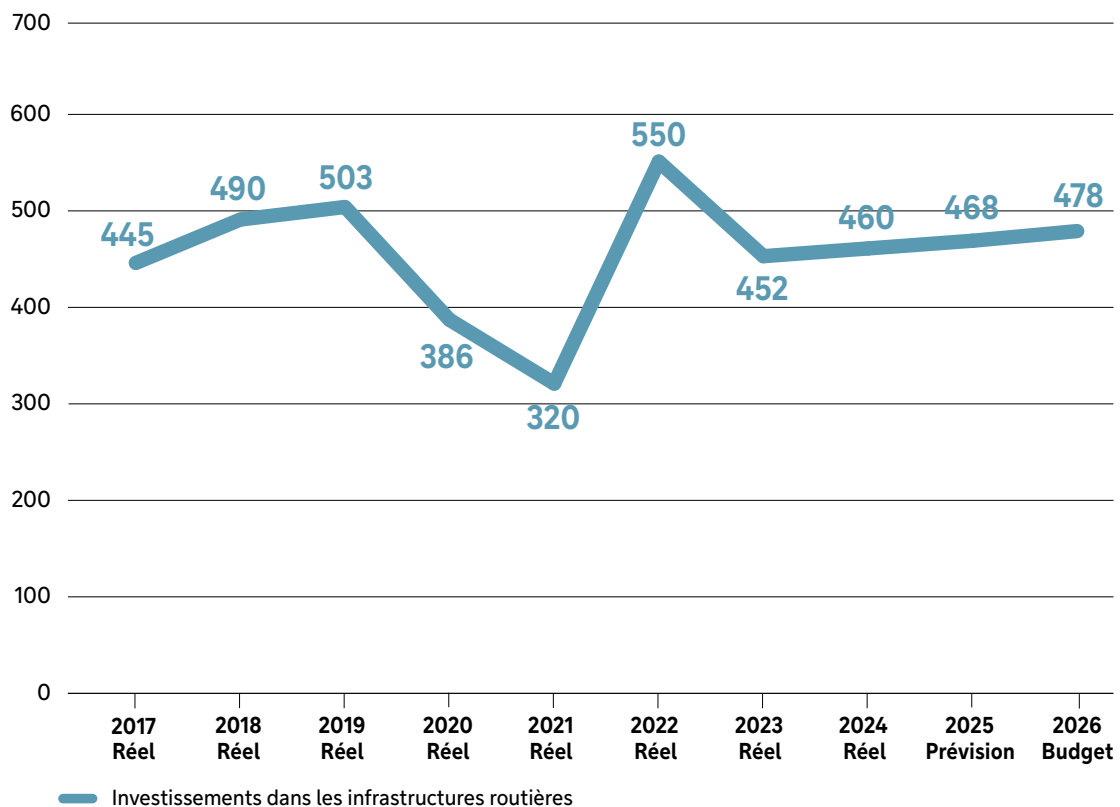
Modes de financement



Investissements dans les infrastructures de l'eau



Investissements dans les infrastructures routières



Gestion de la dette



Gestion de la dette

Ratio de la limite d'endettement

Depuis 2004, la politique de gestion de la dette de la Ville de Montréal encadre les actions en matière d'endettement en fixant des paramètres précis, dont celui limitant la dette consolidée nette, en excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalent à 100 % des revenus de la Ville.

Afin de soutenir une augmentation significative des investissements en immobilisations, le conseil municipal et le conseil d'agglomération ont accordé en 2019 une dérogation temporaire, portant ce seuil à 120 %, avec un retour prévu sous la barre des 100 % en 2027. Grâce aux stratégies mises en place depuis 2015 et aux décisions de l'administration actuelle, le niveau actuel et anticipé de la dette permettra d'atteindre ce ratio dès 2026, soit un an avant l'échéance fixée, démontrant ainsi la capacité de la Ville à respecter ses engagements tout en réalisant ses objectifs de développement.

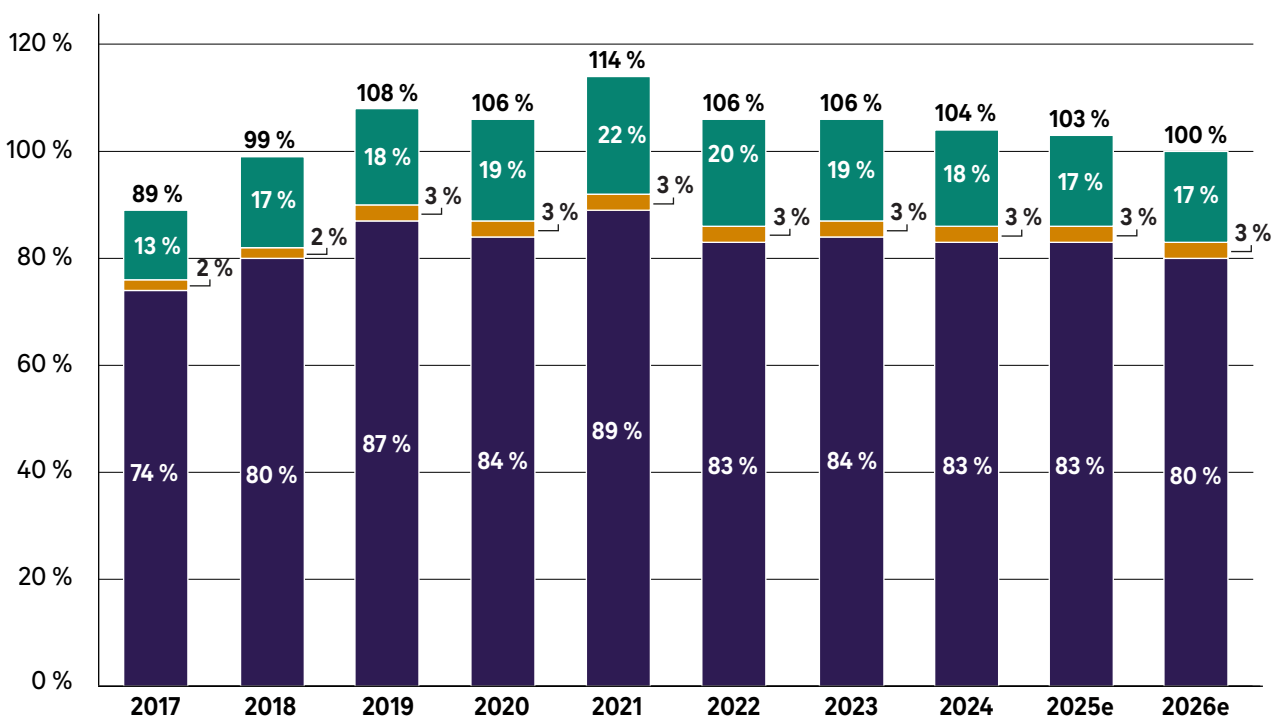
Stratégies budgétaires retenues

Les orientations prises depuis 2015 afin d'effectuer un incontournable rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs de la Ville de Montréal, sans pour autant laisser le bilan financier de celle-ci se détériorer, amènent l'administration à retenir les stratégies suivantes :

- stabiliser le programme d'immobilisations à des dépenses de l'ordre de 2 G\$ par année. Un rehaussement de ce niveau devra être conditionnel à l'apport de sources de revenus additionnelles;
- maintenir la stratégie d'accroissement des paiements au comptant. Pour 2026, cela représente une hausse de 15 M\$ pour atteindre 490 M\$;
- exercer un suivi serré et continu de l'allocation annuelle du programme d'immobilisations;
- effectuer une revue triennale de l'ensemble de la stratégie.

La mise en œuvre de ces orientations et stratégies budgétaires permettra le retour du ratio d'endettement à l'intérieur des balises de la politique de gestion de la dette sur un horizon maximal d'un an. Dès 2026, le ratio limite sera rétabli à 100 %.

Dettes directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville

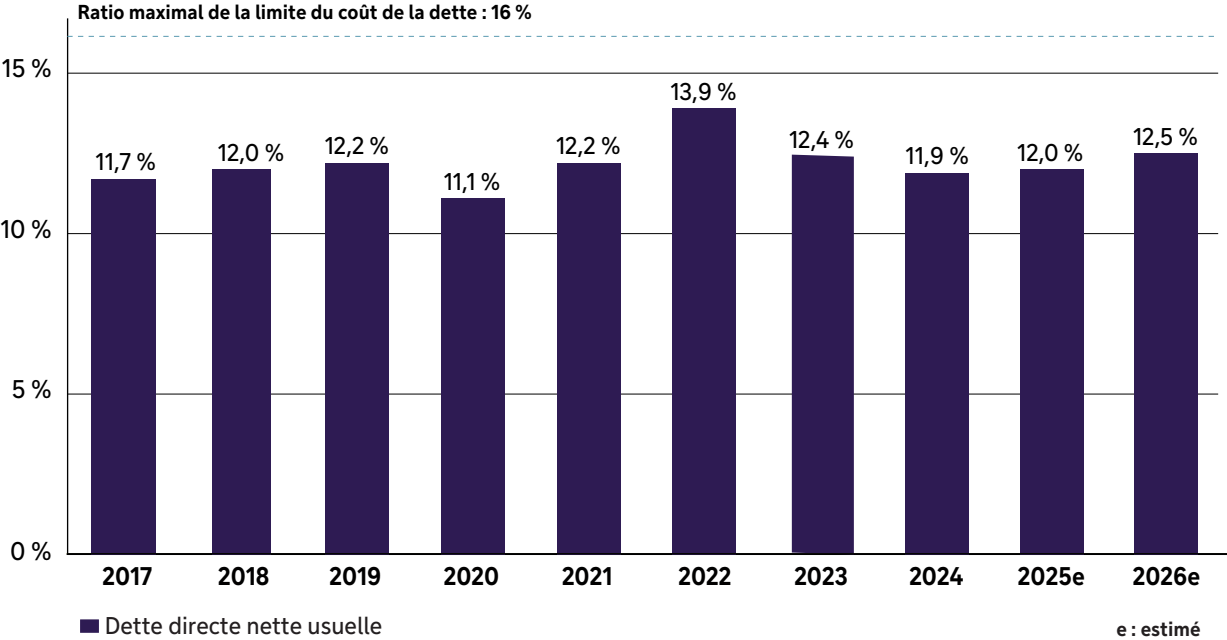


	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025e	2026e
Total	89 %	99 %	108 %	106 %	114 %	106 %	106 %	104 %	103 %	100 %
■ Dette de la STM	13 %	17 %	18 %	19 %	22 %	20 %	19 %	18 %	17 %	17 %
■ Autres dettes	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
■ Dette de la Ville	74 %	80 %	87 %	84 %	89 %	83 %	84 %	83 %	83 %	80 %

e : estimé

Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette – excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) – à un maximum de 16 % de l'ensemble des dépenses de la Ville. Pour 2026, ce ratio sera de 12,5 %.



Publié par la Ville de Montréal

**Service des finances et
de l'évaluation foncière**

630, boulevard
René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6

Crédit photo de couverture :

Getty Images Mustafa Hacialaki

Design graphique :

Ville de Montréal
Service des ressources humaines
et des communications
2398-10 Budget 2026

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2026

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-2062-2

Faits saillants

Budget de fonctionnement 2026

Programme décennal

d'immobilisations 2026-2035

PDF, Français

Montréal 